

8 août 2011

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue en la salle du conseil, le lundi 8 août 2011 à 20 h 00. L'assemblée est présidée par son honneur le maire, Monsieur Yves Beaulieu. Sont également présents Madame la conseillère Sylvie Perreault et Messieurs les conseillers Daniel Gravel et Serge Perreault.

Madame Sylvie Roberge, conseillère, est absente.
Messieurs Richard Croteau et Sylvain Grégoire, conseillers, sont absents.

Le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Claude Gagné est également présent.

MOT DE BIENVENUE

ORDRE DU JOUR

- 01- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 02- Période de questions
- 03- Adoption des procès-verbaux
 - 3.1 Séance ordinaire du 4 juillet 2011
- 04- Correspondance
 - 4.1 Adoption du bordereau de correspondance
- 05- Administration
 - 5.1 Adoption des comptes payés et à payer
 - 5.2 État des revenus et dépenses au 31 juillet 2011
 - 5.3 Adoption du rapport financier de l'Office municipal d'habitation de Sainte-Mélanie pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2010
- 06- Urbanisme et mise en valeur du territoire
 - 6.1 Rapport de l'inspectrice en bâtiment pour le mois de juillet 2011
 - 6.2 Approbation du rapport de réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 14 juillet 2011
 - 6.3 Municipalisation de la rue des Iris (lot 88-135), d'une partie de la rue des Jonquilles (lot 88-125) et de sentiers multifonctionnels (lots 88-125 et 88-136)
- 07- Sécurité publique
 - 7.1 Renouvellement d'une entente avec la Croix-Rouge canadienne
- 08- Loisirs et culture
- 09- Hygiène du milieu et travaux publics
 - 9.1 Adjudication d'un contrat d'entretien – Génératrice aqueduc secteur Village
 - 9.2 Adjudication d'un contrat d'aménagement d'une surface en béton bitumineux – Abri pour abrasifs au 1245, 2^e rang
 - 9.3 Autorisation de paiement travaux de réfection de pavage de plusieurs chemins (*chemins 1^{er} rang, rang du Pied-de-la-Montagne Est et Ouest, route de la Chute, 2^e rang*) 2011 - Certificat de paiement no 1
- 10- Varia
- 11- Période de questions
- 12- Levée de la séance

2011-08-143

01- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur Daniel Gravel
Et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée

02- PÉRIODE DE QUESTIONS

- a) Prévion de travaux pour les rues du Domaine Safari;
- b) Demande de correctifs aux nids de poules et cratères sur le 8^e rang;
- c) Bruit d'outils dans le jour et règlement des nuisances.

La période de questions est close à 20 h 18.

03- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2011-08-144

3.1 Séance ordinaire du 4 juillet 2011

Étant donné que tous les membres du conseil ont reçu leur procès-verbal au préalable, dispense de lecture est donnée au secrétaire-trésorier.

Il est proposé par Madame Sylvie Perreault
Et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2011 soit approuvé.

Adoptée

04- CORRESPONDANCE

2011-08-145

4.1 Adoption du bordereau de correspondance

Monsieur Claude Gagné, secrétaire-trésorier, dépose le bordereau de correspondance pour la période finissant le 31 juillet 2011.

Il est proposé par Monsieur Serge Perreault
Et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Sainte-Mélanie prenne acte du bordereau de correspondance pour la période finissant le 31 juillet 2011.

Adoptée

05- ADMINISTRATION

2011-08-146

5.1 Adoption des comptes payés et à payer au 31 juillet 2011

Il est proposé par Madame Sylvie Perreault
Et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Sainte-Mélanie adopte le rapport des dépenses et salaires pour la période se terminant le 31 juillet 2011 et autorise le secrétaire-trésorier à les payer pour un montant total de **964 180.12 \$**

Décassements : chèques 3232 à 3241	128 153.27 \$
Comptes fournisseurs : chèques 3242 à 3318	167 741.10 \$
Salaires du mois de juillet	28 505.07 \$

Paiement travaux TECQ 2	639 780.68 \$
-------------------------	---------------

Total de la période :	964 180.12 \$
-----------------------	----------------------

Adoptée

Je soussigné, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants aux postes budgétaires affectés pour les dépenses décrites dans la présente résolution.

Claude Gagné
Secrétaire-trésorier

2011-08-147

5.2 - État des revenus et dépenses au 31 juillet 2011

Monsieur Claude Gagné, secrétaire-trésorier, dépose les états financiers, tels que produits par madame Martine Malo, secrétaire-trésorière adjointe, pour la période se terminant le 31 juillet 2011.

Il est proposé par Monsieur Serge Perreault

Et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Sainte-Mélanie prenne acte de l'état des revenus et dépenses au 31 juillet 2011.

Adoptée

2011-08-148

5.3 - Adoption du rapport financier de l'Office municipal d'habitation de Sainte-Mélanie pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2010

Monsieur Claude Gagné, secrétaire-trésorier, dépose le rapport financier de l'Office municipal d'habitation de Sainte-Mélanie tel que produit par monsieur Pierre Brabant comptable agréé, pour la période se terminant le 31 décembre 2010.

Il est proposé par Monsieur Daniel Gravel

Et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Sainte-Mélanie adopte le rapport financier de l'Office municipal d'habitation de Sainte-Mélanie pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2010.

Adoptée

06- URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

2011-08-149

6.1 Rapport de l'inspectrice en bâtiment pour le mois de juillet 2011

Monsieur Claude Gagné, secrétaire-trésorier, dépose le rapport du service d'urbanisme pour la période finissant le 31 juillet 2011 tel que préparé par madame Julie Chabannel, inspectrice en bâtiment.

Il est proposé par Monsieur Serge Perreault

Et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal de Sainte-Mélanie prenne acte du rapport du service d'urbanisme pour la période finissant le 31 juillet 2011.

Adoptée

2011-08-150

6.2 - Approbation du rapport de réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 14 juillet 2011

Monsieur Claude Gagné, directeur général et secrétaire-trésorier, dépose le procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme de la Municipalité de Sainte-Mélanie tenue le 14 juillet 2011, tel que préparé par madame Julie Chabannel, inspectrice en bâtiment.

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Monsieur Daniel Gravel
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le conseil municipal de Sainte-Mélanie prenne acte du procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme de la Municipalité de Sainte-Mélanie tenue le 14 juillet 2011.

Adoptée

2011-08-151

6.3 - Municipalisation de la rue des Iris (lot 88-135), d'une partie de la rue des Jonquilles (lot 88-125) et un sentier multifonctionnel (lot 88-136)

CONSIDÉRANT que le conseil de la Municipalité de Sainte-Mélanie a approuvé le plan projet de lotissement créant les rues des Iris et des Jonquilles par sa résolution 2009-08-128, le 10 août 2009;

CONSIDÉRANT que la firme de génie-conseil Teknika HBA a confirmé à la Municipalité et au Ministère du Développement durable, de l'environnement et des parcs, la réalisation des travaux d'infrastructures conformes aux plans et devis;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de municipaliser les lots 88-125 et 88-135 du cadastre de Sainte-Mélanie (partie de la rue des Jonquilles et la rue des Iris) et le lot 88-136 du cadastre de Sainte-Mélanie (sentier multifonctionnel);

POUR CES MOTIFS, Il est proposé par Monsieur Serge Perreault
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

Que la Municipalité de Sainte-Mélanie acquiert les lots de rue 88-135 et 88-125, lesquels lots sont utilisés aux fins d'établir la rue des Iris et une partie de la rue des Jonquilles et le lot 88-136 utilisé aux fins d'établir un sentier multifonctionnel.

Que tous les frais soient acquittés par les demandeurs de la municipalisation, Gestion Larivel Inc., dûment représenté par ses administrateurs.

Que la Municipalité de Sainte-Mélanie mandate officiellement Me Michel Malo, notaire, pour la préparation des documents nécessaires à cette cession.

Que Monsieur Yves Beaulieu, maire, Claude Gagné, directeur général soient autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Mélanie, tous les documents dans ce dossier.

Que suivant l'adoption de la présente résolution, les lots 88-125 et 88-135 du cadastre officiel de Sainte-Mélanie soient officiellement ouverts et municipalisés comme chemin public.

Que lesdits chemins publics soient désignés sous les noms de rue « des Iris » et « rue des Jonquilles » et qu'ils soient à l'entretien et sous la responsabilité de la Municipalité de Sainte-Mélanie.

Adoptée

07- SÉCURITÉ PUBLIQUE

2011-08-152 7.1 - Renouvellement d'une entente avec la Croix-Rouge canadienne

Monsieur Claude Gagné, secrétaire-trésorier, dépose l'entente de services aux sinistrés entre la Municipalité de Sainte-Mélanie et la Croix-Rouge canadienne.

CONSIDÉRANT qu'en vertu de diverses lois la Municipalité de Sainte-Mélanie est première responsable de la gestion des interventions lors d'un sinistre sur son territoire;

CONSIDÉRANT l'entente de services aux sinistrés entre la Municipalité de Sainte-Mélanie et la Croix-Rouge canadienne, venant à échéance au mois d'octobre 2011;

CONSIDÉRANT la nécessité de renouveler l'entente de services aux sinistrés avec la Croix-Rouge canadienne;

POUR CES MOTIFS, Il est proposé par Monsieur Serge Perreault
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

DE RENOUVELER l'entente de services aux sinistrés avec la Croix-Rouge canadienne pour une période de trois (3) années.

DE CONTRIBUER financièrement à la Croix-Rouge canadienne pour chaque année où l'entente de services est en vigueur, sur une base de 10 cents par habitant, pour 2 929 habitants soit un montant de deux cent quatre-vingt-douze dollars et quatre-vingt-dix cents (292.90 \$).

DE MANDATER Monsieur Yves Beaulieu, maire et Monsieur Claude Gagné, directeur général, afin d'agir pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Mélanie aux fins de la présente.

Adoptée

08- LOISIRS ET CULTURE

09- HYGIÈNE DU MILIEU ET TRAVAUX PUBLICS

2011-08-153 9.1 - Adjudication d'un contrat d'entretien – Génératrice aqueduc secteur Village

CONSIDÉRANT la soumission de la compagnie Cummins Est du Canada pour l'entretien de la génératrice de la station d'aqueduc du secteur Village pour une période de trois ans, d'octobre 2011 à septembre 2014;

POUR CES MOTIFS, Il est proposé par Monsieur Daniel Gravel
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'ADJUGER à la compagnie Cummins Est du Canada le contrat pour l'entretien de la génératrice de la station d'aqueduc du secteur Village pour une période de trois ans, d'octobre 2011 à septembre 2014 au montant de six cent quatre-vingt-cinq dollars (685 \$) plus taxes par année.

Adoptée

2011-08-154

9.2 Adjudication d'un contrat d'aménagement d'une surface en béton bitumineux – Abri pour abrasifs au 1245, 2^e rang

CONSIDÉRANT l'appel d'offres sur invitation du 14 juillet 2011 pour l'aménagement d'une surface en béton bitumineux – Abri pour abrasifs au 1245, 2^e rang;

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions le 4 août 2011;

CONSIDÉRANT que l'entreprise Asphalte Lanaudière Inc. de Saint-Thomas est le plus bas soumissionnaire conforme;

CONSIDÉRANT que l'adjudication de ce contrat et la réalisation des travaux d'aménagement sont conditionnelles au règlement avec la compagnie d'assurances Mutuelle des Municipalités du Québec relatif aux dommages subis à l'entrepôt d'abrasifs;

POUR CES MOTIFS, Il est proposé par Monsieur Serge Perreault
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le préambule fasse partie de la présente résolution.

Que le contrat d'aménagement d'une surface en béton bitumineux pour abri d'abrasifs au 1245, 2^e rang soit octroyé, conditionnellement au règlement à intervenir avec la compagnie d'assurances Mutuelle des Municipalités du Québec, à l'entreprise Asphalte Lanaudière Inc. de Saint-Thomas au montant de onze mille trois cent quatre-vingt-dix-neuf dollars et soixante cents (11 399,60 \$) plus taxes.

Que Monsieur Claude Gagné, directeur général, soit mandaté afin d'agir pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Mélanie aux fins de la présente.

Adoptée

2011-08-155

9.3 - Autorisation de paiement travaux de réfection de pavage de plusieurs chemins (chemins 1^{er} rang, rang du Pied-de-la-Montagne Est et Ouest, route de la Chute, 2^e rang) 2011 – Certificat de paiement no 1

Monsieur Claude Gagné, secrétaire-trésorier, dépose une recommandation de paiement de la firme LBHA datée du 26 juillet 2011 relative à des travaux de réfection de pavage de plusieurs chemins (*chemins 1^{er} rang, rang du Pied-de-la-Montagne Est et Ouest, route de la Chute, 2^e rang*) 2011 – Certificat de paiement no 1.

POUR CES MOTIFS, Il est proposé par Monsieur Serge Perreault
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'AUTORISER le paiement au montant de six cent trente-neuf mille sept cent quatre-vingt dollars et soixante-huit cents (639 780,68 \$) toutes taxes incluses à Excavation Normand Majeau Inc. relatif aux travaux de réfection de pavage de plusieurs chemins 2011 (*chemins 1^{er} rang, rang du Pied-de-la-Montagne Est et Ouest, route de la Chute, 2^e rang*) – Certificat de paiement no 1 « acceptation provisoire », tel que recommandé par la firme d'ingénieurs LBHA en date du 26 juillet 2011.

QUE les deniers requis au paiement de cette dépense soient puisés à même les fonds provenant de la subvention relative au programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2010 à 2013 et les fonds provenant du fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques (règlement numéro 506-2008) et plus spécifiquement selon les dispositions du règlement 534-2011 règlement autorisant la réalisation de travaux de voirie, de pavage et travaux connexes sur le chemin du 1^{er} rang, une partie du chemin du rang Pied-de-la-Montagne (Est et Ouest), une partie de la route de la Chute, une partie du chemin du 2^e rang pour un montant total d'un million deux cent dix mille cent deux dollars (1 210 102 \$) et à recourir à un emprunt n'excédant pas huit cent soixante-treize mille cinq cent soixante-deux dollars (873 562 \$) afin de financer la subvention du Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire accordée dans le cadre du programme Taxe sur l'essence et contribution du Québec 2010-2013 (TECQ 2010-2013).

Adoptée

10- **VARIA**

Aucun point n'est ajouté.

11- **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

La période de questions est close à 20 h 24.

2011-08-156

12- **LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur Serge Perreault Et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 20 h 25.

Adoptée

Yves Beaulieu
Maire

Claude Gagné
Directeur général et
secrétaire-trésorier